



SAR TIR A L'ARC 1017026

Complexe Sportif du Polygone – 17300 ROCHEFORT

BEURSAULT - 7 & 8 avril 2018

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 17

La compagnie des Archers Rochefortais a l'honneur de vous convier à son tir **Beursault**, qui se déroulera les **samedi 7 avril et dimanche 8 avril 2018**, dans son Jeu d'Arc traditionnel, au cœur de son Jardin d'Arc du Polygone à Rochefort (Cf. plan). Ce concours sera qualificatif pour le Championnat de France et support du Championnat Départemental Charente-Maritime.

Chaque départ comportera 2 pelotons de 5 tireurs (30 m pour les benjamins et minimes, 50 m pour les autres catégories). La compétition se déroule en 20 haltes, soit 40 flèches.

PROGRAMME

les horaires seront strictement respectés

Ouverture du greffe ½ heure avant chaque départ
Appel des tireurs ¼ heure avant chaque départ

HORAIRES

Samedi 7 avril 2018, 4 départs

08 h 30, 12 h 30, 16 h 30, 20h (sous réserve de 5 archers mini)

Dimanche 8 avril 2018, 3 départs

08 h 30, 11 h 30 et 15 h 00

Remise des récompenses aux environs de 18 h 30.

ENGAGEMENT

Adultes 9 Euros (14 Euros pour 2 départs)
Jeunes 6 Euros (10 Euros pour 2 départs)

REGLEMENT

Arbitres de la rencontre : Samedi : **Vivian ROUX – Nathalie MONIN**

Dimanche: **Patrick DELVILLE – Michel ARMENGOL**

4 flèches d'essai sont autorisées avant chaque départ, soit 2 haltes.

Vérification de la licence conformément au règlement en vigueur.

Tenue blanche ou de club obligatoire.

CLASSEMENT

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

Le classement tiendra compte uniquement du 1^{er} tir effectué.

SERVICES

Buffet, buvette, tables, chaises et toilettes dans la salle d'honneur.

Un service "sur place" est prévu pour les archers en compétition.

INSCRIPTIONS

Préinscriptions directement sur notre site internet ou vous pourrez vérifier les places disponibles (<http://www.sartiralarc.fr>)

Confirmations par courrier, avant le 24 mars 2018 à :

Donatien MARTINEAU - 20 LA FIEMENT - 17430 TONNAY-CHARENTE

☎ 06 08 69 71 21 Email: tresorier@sartiralarc.fr

ATTENTION : Le nombre de demandes d'inscriptions étant plus important que le nombre de places disponibles, les inscriptions seront définitivement validées à réception du règlement (**chèque à l'ordre de « SAR Tir à l'Arc »**). **Merci de votre compréhension. S'agissant d'un Championnat Départemental, priorité sera donnée aux archers du département.**

Pendant le concours, possibilité de téléphoner au 06 08 69 71 21 – 06 63 80 17 37

Programmation GPS "Rond point du Polygone"
ou N 45° 55' 50,398" W 0° 57' 54,906"

